



Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate

Québec Arbres demande la protection du Boisé Rochebelle

Québec, le 11 juin 2019 – Afin de protéger la santé de la population, Québec Arbres appuie le Conseil de quartier de Saint-Louis et demande la conservation du Boisé Rochebelle appartenant à la Ville de Québec. Pour ce faire, Québec Arbres propose de réduire légèrement la superficie du futur vaste terrain de stationnement à ciel ouvert projeté à proximité de l'Anneau de glace et du futur tramway afin de ne pas empiéter dans le Boisé Rochebelle.

« Ce boisé est minuscule et remarquable. Le centre du boisé est très achalandé par la population et les élèves de Rochebelle, car rien ne pousse au centre du boisé. Par contre, les bordures du boisé ont une excellente régénération principalement de chênes, d'érables à sucre, de bouleaux et de cerisiers. Ces bordures d'arbres se doivent d'être protégées pour permettre une régénération naturelle et une protection naturelle du cœur du boisé, » explique Jean Lamontagne, consultant en arboriculture.

Dans son [mémoire](#) déposé le 22 mai 2019 et appuyé par le Dr Pierre Gosselin, médecin-conseil à l'Institut national de santé publique du Québec, Québec Arbres souligne l'importance pour la santé de la population de ce boisé résiduel situé à proximité d'une école et de futurs logements sociaux. En effet, la science médicale démontre que des espaces arborés à proximité de la population préviennent de multiples maladies comme les maladies cardiaques, pathologies respiratoires, obésité, hypertension, diabète, cancer, stress, dépression, TDAH, autisme, démence et mortalité prématurée et les coûts en santé qui y sont associés. L'un des mécanismes d'action est la captation de polluants atmosphériques émis principalement par le transport automobile, dans ce cas-ci, l'autoroute Henri IV.

Dans la [Vision de l'arbre](#) de la Ville de Québec, il est écrit : « ...nous sommes pleinement conscients de l'impact positif du couvert végétal sur la santé de la population... ». Pour ce faire, la Ville s'est engagée à faire monter l'indice de canopée à 35% en 10 ans. Selon elle : «..., cela représente un défi important. Il faudra maximiser les efforts pour conserver la canopée existante... ». Pour protéger la santé de sa population, la Ville de Québec se doit d'être cohérente avec sa [Vision de l'arbre](#) en conservant ce boisé unique dans un secteur dont la canopée est en dessous de la canopée moyenne de la ville.

-30-

Pour information :

Johanne Elsener, présidente

Tél. 418-651-0505 Cell. 418-670-8580

jelsener@live.ca.

www.quebecarbres.org